



## ECONOMIE CIRCULAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL : VALORISATION DES FLUX MATIERES A ORGANIC'VALLEE



**Région Occitanie**  
**Bélesta-en-Lauragais (31)**

**Bénéficiaire**  
SCIC Organic'Vallée

**Partenaires**  
- Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
- Conseil régional Occitanie  
- CLER VERTS

**Coût (HT)**  
**Coût global : 2 millions €**

**Financement :**  
- ADEME / Conseil régional Occitanie : 90 k€  
- Groupe Caisse des Dépôts : 252 k€

**Bilan en chiffres**  
- 55 hectares  
- 16 hectares occupés par des porteurs de projet  
- Plus de 300 visiteurs reçus en 2017

**Date de lancement**  
2015

### Pourquoi agir

*Créée en 2003, la société CLER VERTS est spécialisée dans la revalorisation et le recyclage des déchets organiques via le compostage et la méthanisation. En 2014, elle initie et participe activement au lancement d'Organic' Vallée, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui s'étend sur 55 hectares au sud-est de l'agglomération toulousaine. Le site comprend 30 hectares dédiés à l'agriculture biologique, 15 hectares de bois de feuillus et 10 hectares de prairies et de landes. La SCIC ambitionne d'y développer une grappe d'agro-activités organisées suivant les principes de l'économie circulaire avec deux objectifs principaux :*

- valoriser localement les déchets organiques pour les détourner de l'incinération et/ou de l'enfouissement ;
- soutenir le développement d'une activité économique ciblée sur une agriculture diversifiée, respectueuse de la biodiversité et de la vie des sols.

La complémentarité entre les activités de la société CLER VERTS et celles de la SCIC Organic'Vallée est évidente. CLER VERTS valorise des résidus organiques issus de la région Occitanie et provenant de secteurs aussi différents que l'agro-alimentaire, la restauration commerciale, l'agriculture agricole ou encore la vie des ménages. Elle peut donc parfaitement s'occuper des déchets générés par l'activité de la SCIC qui, pour sa part, peut notamment bénéficier de fertilisants et amendements de qualité, de sources d'énergies renouvelables ainsi que d'une solide expertise en termes d'économie circulaire. L'activité de la SCIC renforce le tissu économique et social local, et ses productions trouvent des débouchés à proximité via des circuits courts.

La Direction régionale Occitanie de l'ADEME a accompagné la société CLER VERTS qui a initié le projet Organic'Vallée. Elle a en particulier participé au financement de divers équipements (une plate-forme de compostage, un bio-déconditionneur, une unité de méthanisation, un réseau de chaleur). Elle a également apporté un soutien à l'étude de faisabilité d'Organic'Vallée.

## Présentation et résultats

### Le respect des principes de l'économie circulaire

**Approvisionnement durable** : production d'énergies renouvelables (biomasse et solaire) ; agroforesterie ; élevage en plein air.

**Ecologie industrielle et territoriale** : transformation locale de la production (meunerie, boulangerie, légumerie, alimentation animale) ; apport des déchets organiques agricoles produits par Organic Vallée aux unités de traitement de CLER VERTS.

**Consommation responsable** : mise en place de circuits courts.

**Recyclage** : compostage et méthanisation de résidus organiques ; broyage et criblage de bois ; alimentation animale.

### Un réel impact en termes de développement rural

Organic Vallée participe au développement rural en créant de nouvelles activités pérennes. L'articulation avec le milieu urbain est essentielle car CLER VERTS traite et valorise des déchets organiques produits dans l'agglomération toulousaine où peuvent en retour être distribuées les productions locales, biologiques et de saison issues des exploitations et des élevages de la SCIC.

Pour structurer l'avenir des activités et conforter l'économie locale, la SCIC a répondu en 2016 à l'appel à projets lancé par l'Etat concernant les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Le PTCE porté par Organic Vallée a été retenu comme lauréat en articulant sa stratégie autour de 6 axes de travail :

- les circuits courts alimentaires et l'agriculture biologique ;
- la valorisation de la biomasse ;
- les pratiques agro-écologiques ;
- les démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- le développement des territoires ruraux ;
- la diffusion et la formation aux concepts mis en œuvre.

## Facteurs de reproductibilité

Plusieurs facteurs clés de succès ont été identifiés pour permettre de reproduire une opération de type Organic Vallée sur d'autres territoires :

- une relation de confiance avec les collectivités locales ;
- l'existence d'un tissu d'acteurs locaux qu'il faut impliquer et fédérer ;
- une bonne maîtrise en amont du foncier ;
- une gouvernance partagée pour limiter les jeux de pouvoir ;
- une étude de faisabilité pour vérifier la solidité et la viabilité du projet ;
- l'existence d'un gisement de bio-déchets suffisamment varié et régulier pour garantir la qualité du processus de valorisation ;
- des partenariats avec des pôles de recherche.



*Organic Vallée repose sur une double synergie : une première synergie entre les différents occupants du site qui permet de mutualiser et d'échanger des flux de matières ; une seconde synergie avec CLER VERTS dont les infrastructures et les équipements permettent de recevoir et de traiter des déchets organiques de toute nature.*



**M. Jean-Luc Da Lozzo, gérant et co-fondateur d'Organic Vallée**

## Focus

Organic Vallée s'est organisée en société coopérative d'intérêt collectif, une forme juridique reconnue par la loi n°2001-624 du 17 juillet 2001. Ce modèle est le seul qui réponde parfaitement aux enjeux de l'opération car il est le seul, à ce jour, qui permette d'associer, de fédérer et d'impliquer toutes les parties prenantes d'un territoire (particuliers, associations, entreprises privées, exploitants agricoles, collectivités locales, etc.).

Trois grands principes ont été posés :

- 57,5% des bénéfices sont obligatoirement conservés et transformés en réserves impartageables ;
- tous les associés sont impliqués dans les décisions ;
- les décisions sont prises sur la base 1 homme = 1 voix.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)
- Le site de la Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
[www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)
- Le site d'Organic Vallée  
[www.organicvallee.fr](http://www.organicvallee.fr)
- Le site de CLER VERTS  
[www.cler-verts.fr](http://www.cler-verts.fr)

### CONTACTS

- Organic Vallée  
Tél : 09 73 01 64 29  
[contact@organicvallee.fr](mailto:contact@organicvallee.fr)
- CLER VERTS  
Tél : 05 61 81 68 22  
[contact@cler-verts.fr](mailto:contact@cler-verts.fr)
- Direction régionale Occitanie de l'ADEME  
Tél : 05 62 24 35 36  
[ademe.occitanie@ademe.fr](mailto:ademe.occitanie@ademe.fr)

Crédits photos : CLER VERTS ; Organic Vallée.



L'ADEME est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

